

côté, il faut, avant tout, asseoir notre fondation sur une base solide. Si les sympathies se traduisent non seulement par de bonnes paroles, mais aussi par des actes, toutes ces améliorations ne resteront pas lettre morte.

Nous recevons toujours avec plaisir et reconnaissance les renseignements et les correspondances de nature à intéresser nos lecteurs, et toute suggestion que l'on voudra bien nous faire. Un bon conseil ne nuit jamais.

Avant de terminer, nous devons aussi déclarer que l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous permettant de continuer la publication de la *Semaine Religieuse*, qu'elle sera heureuse de voir favoriser par le clergé et les fidèles de l'archidiocèse, n'engage nullement la responsabilité de l'autorité ecclésiastique.

L'abbé D. GOSSELIN.

N. B. Le Propriétaire Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de Québec, échangera volontiers avec tous les éditeurs de journaux et de revues, qui lui en manifesteront le désir.

— o —

Influence de la confession sur le développement moral de l'enfant.

Tout le monde sait que les enfants se confessent; mais a-t-on bien mesuré toute la portée de cette pratique, toute son efficacité quand il s'agit de développer le sens moral, d'imprimer dans l'âme le sentiment du devoir, de créer, en un mot, un être responsable? On demande tout d'abord à l'enfant qui doit aller se confesser, de faire son examen de conscience. Quel résultat déjà dans ce premier effort! Cet être distrahit, inconsistant, incapable d'arrêter son attention sur un même point, va donc réfléchir un instant, lui qui ne réfléchit jamais. On lui a exposé l'ensemble de ses devoirs; on lui a dit: ceci est permis, ceci est défendu. C'est là une connaissance théorique dont il n'a guère songé à faire l'application à sa vie. La confession lui fournit

l'occasion de penser à lui, de se connaître, de faire *un retour sur lui-même*, de lire au fond de sa conscience.

L'homme à aucun âge n'éprouve de goût pour ce genre d'exercice. Il n'aime pas à descendre dans les replis de sa conscience, parce qu'il y a là un effort, parce qu'il ne tient pas à se voir tel qu'il est, de peur de se voir en laid. Ce penchant à vivre en dehors de l'âme, cette fuite de soi-même, ce manque de réflexion que Jérémie signalait comme la source de tous les maux qui désolent la terre, sont encore plus accusés dans l'enfance que dans tout autre âge de la vie. Aussi, quel résultat d'amener l'enfant à s'observer, à s'étudier, à se connaître, à pratiquer déjà, dans une certaine mesure, *le connais-toi toi-même* des anciens! Dans cet examen de conscience, l'enfant, par une opération réflexe, confronte sa vie avec la loi, il compare, il prononce. Comme ce jugement pratique, comme cette application de la règle du devoir aux différentes circonstances où il a pu la violer, est admirablement propre à la fixer à jamais dans son esprit!

* * *

L'examen de conscience est suivi de l'aveu. L'enfant, après s'être appliqué à se juger tel qu'il est, à se juger sans aucun parti pris de s'excuser, de se disculper auprès d'un tiers qui n'est pas là pour l'accuser, l'enfant qui est sincère, de bonne foi avec lui-même, commence par s'avouer qu'il a eu tort de faire ceci, de ne pas faire cela, et cet aveu qu'il vient de se faire à lui-même, il va le renouveler au prêtre.

L'intervention du prêtre achève de donner à ce grand acte de la confession sa portée, son efficacité toute puissante. A quel étonnant spectacle nous fait assister ici la religion? La conscience de l'enfant est un sanctuaire intime, un lieu déjà fermé à tout regard. "Nulle puissance humaine, dit Fénelon, ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur." Cette parole s'applique à l'enfant comme à l'homme fait. L'enfant possède un secret au fond de son âme, et nul ne peut le lui